



1. Dénomination de la fonction

**Assistant en soins et santé communautaire-  
assistante en soins et santé communautaire**

Code fonction

7.03.016

2. But de la fonction

Sous la supervision et délégation de l'infirmier-ère (ou de la sage-femme ou du médecin) et en collaboration avec l'équipe soignante pluridisciplinaire, ainsi que dans le respect des directives et réglementation de compétences de l'ordonnance relative à la fonction, l'ASSC participe à la prise en soins des patients dans les domaines suivants : assistance dans les activités de la vie quotidienne; accompagnement des patients souffrant d'affection chronique, de multimorbidité, se trouvant en situation palliative, de crise, d'urgence ou en situation exigeante; organisation et entretien du milieu de vie; communication et information; administration et logistique; actes médico-techniques relevant de ses compétences.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- participer à la prise en soin et assister les patients/clients dans des institutions de la santé et du social en mode hospitalier comme en ambulatoire;
- effectuer les soins et les traitements relevant de son champ de compétence;
- effectuer des actes médico-techniques relevant de son champ de compétence;
- participer à l'accompagnement du patient/client dans des situations de crise, souffrant d'affections chroniques, de multi-morbidité ou se trouvent en situation palliative;
- préparer des perfusions exemptes de solutions médicamenteuses et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse;
- soutenir ou suppléer le patient/client pour les soins corporels et dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne;
- assister et conseiller le patient/client en matière d'alimentation, d'habillement fonctionnel et adapté, etc.;
- soutenir le bien-être physique, social et psychique des personnes de tous les âges dans leur environnement et les aider à organiser les activités quotidiennes;
- effectuer des activités d'aide pratique et visant à maintenir l'hygiène de l'environnement; entretenir et nettoyer les appareils et le mobilier;
- participer aux colloques de l'équipe pluridisciplinaire; assurer une bonne transmission de l'information entre les membres de l'équipe ainsi qu'auprès du patient/client et/ou de son entourage; inscrire les observations relevées dans son dossier;
- effectuer des travaux administratifs liés aux patients/clients et au fonctionnement du secteur d'activité;

./.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	D	F	C	F	Cl. max. 11
Points	18	11	31	11	32	Total 103

- gérer les commandes et le stock de matériel et biens de consommation; gérer les réserves de matériel de soins et de bureau, etc.; participer à la bonne gestion de la pharmacie;
- effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins de l'institution ou de l'établissement.

#### 4. Exigences de la fonction

CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	D	F	C	F	Cl. max. 11
Points	18	11	31	11	32	Total 103